

DELIBERATION N°1 - Bilan 2020 de la chaufferie de Scey-Sur-Saône

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône présente un excédent d'exploitation de 3 816.20 € pour 2020, le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°2 - Bilan 2020 chaufferie de Gy

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Gy présente un excédent d'exploitation de 1 966.54 € pour 2020, le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°3 – Bilan 2020 de la chaufferie de Marnay

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Marnay présente un excédent d'exploitation de 5 988.35 € pour 2020 le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°4 – Taux Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du service EnR

Par souci de simplification et d'équité, le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose de fixer le taux de rémunération de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du SIED 70 pour l'ensemble des projets (étude, travaux) pour lesquels le SIED 70 effectuera une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (hors maîtrise d'œuvre) à 5%.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 13 JANVIER 2021

DELIBERATION N°1 - Programmation travaux 2021 – 1ère partie

Le Bureau syndical valide les premières listes de travaux 2021 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 23 extensions à ANDELARROT, AUGICOURT, BATTRANS, BOULIGNEY, BREUREY LES FAVERNEY, BRUSSEY, CHAMPAGNEY, FAUCOGNEY ET LA MER, FAYMONT, FONDREMAND, LAMBREY, LANterne ET LES ARMONTS, MALVILLERS, MARNAY, MELISEY, NAVENNE, NEUREY LES LA DEMIE, PUSEY, RUHANS, SOING CUBRY CHARNETENAY, VY LES FILAIN et RIOZ.
- ✚ 12 renforcements à APREMONT, COMBEAUFONTAINE GEVIGNEY MERCEY LOULANS VERCHAMP, MELISEY, MONTAGNEY, NEUREY LES LA DEMIE, NOROY LE BOURG, OYRIERES, PLANCHER LES MINES, RIOZ, LA ROMAINE et SEVEUX MOTEY.
- ✚ 11 aménagements esthétiques à ARC ES GRAY, COISEVAUX, FAHY LES AUTREY, GRATTERY, LAMBREY, MANDREVILLARS, MARNAY, NEUREY LES LA DEMIE, LA ROMAINE, SORNAY et VREGILLE.
- ✚ 8 sécurisations de fils nus à ANGIREY, MANTOCHE, MARNAY, MONTBOILLON, LA ROMAINE, SERVANCE MIELLIN, SORNAY et TERNUAY ST HILAIRE.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 9 Optimisations des installations d'éclairage public sous la Maîtrise d'Ouvrage des communes à BOUHANS LES MONTBOZON, BATTRANS, CERRE LES NOROY, CONFLANS SUR LANterne, DEMANGEVELLE, POMOY, VALLEROIS LORIOZ, VORAY SUR L'OGNON et TROMAREY.
- ✚ 6 Optimisations des installations d'éclairage public sous la Maîtrise d'Ouvrage du SIED 70 à BREUREY LES FAVERNEY, CHARIEZ, LUXEUIL LES BAINS, ROYE, VAIVRE ET MONTOILLE, VELLE LE CHATEL.
- ✚ 17 extensions à ARC LES GRAY, BRUSSEY, BOUHANS LES MONTBOZON, BUCEY LES GY, CHARGEY LES GRAY, COISEVAUX, FONDREMAND, GRATTERY, LAMBREY, MAGNY VERNOIS, MANDREVILLARS, MARNAY, MOIMAY, MOTEY BESUCHE, NAVENNE, VESOUL et VY LES FILAIN, et 5 renforcements à LA ROMAINE, RIGNY, SORNAY et VELESME ECHEVANNE.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 21 opérations à ANDELARROT, ARC LES GRAY, AUGICOURT, BRUSSEY, COISEVAUX, FONDREMAND, FOUVENT ST ANDOCHE, GRATTERY, LAMBREY, MANDREVILLARS, MARNAY, MOTEY BESUCHE, NEUREY LES LA DEMIE, RIGNY, LA ROMAINE, RUHANS, SERVANCE, MIELLIN, SOING CUBRY CHARENTENAY, SORNAY et VREGILLE.

DELIBERATION N°2 - Bilan 2020 de la chaufferie de Scey-Sur-Saône

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône présente un excédent d'exploitation de 3 816.20 € pour 2020, le Bureau syndical décide de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°3 - Bilan 2020 chaufferie de Gy

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Gy présente un excédent d'exploitation de 1 966.54 € pour 2020, le Bureau syndical décide de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°4 – Bilan 2020 de la chaufferie de Marnay

Après que le Président ait indiqué que le bilan d'exploitation de la chaufferie de Marnay présente un excédent d'exploitation de 5 988.35 € pour 2020 le Bureau syndical de réduire les factures de fin d'année 2020 dans le cadre de la journée complémentaire de 2020 par annulation d'une partie des factures des usagers du service de fin d'année 2020.

DELIBERATION N°5 – Taux Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du service EnR

Par souci de simplification et d'équité, le Bureau syndical décide de fixer le taux de rémunération de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du SIED 70 pour l'ensemble des projets (étude, travaux) pour lesquels le SIED 70 effectuera une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (hors maîtrise d'œuvre) à 5%, et charge le président de la mise en application de ce taux dans le respect du guide des aides du Syndicat.

DELIBERATION N°6 – Groupement d'achat d'énergie

Le Bureau syndical décide de participer au groupement d'achat d'électricité pour l'ensemble des tarifs (réglementés et non réglementés) y compris les tarifs éclairage public, étant précisé que la prochaine consultation du groupement d'achat d'énergie sur l'électricité portera sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2025.

DELIBERATION N°7– Compétence « Gaz » de la commune de CHARIEZ

Par délibération n°39-2020 du 8 décembre 2020, la commune de CHARIER a demandé le transfert de la compétence « Gaz » au SIED 70, le Bureau syndical émet un avis favorable et charge le Président de présenter ce transfert de compétence au prochain Comité Syndical.

DELIBERATION N° 8 – Compétence Eclairage Public

Un certain nombre de communes ayant exprimé le besoin de transférer certaines de leurs prérogatives dans le domaine de l'éclairage public au SIED 70, le Bureau syndical émet un avis favorable à la diffusion d'un questionnaire auprès des collectivités exerçant la compétence éclairage public afin de définir leurs besoins.

DELIBERATION N° 9 – Modification du guide des aides du SIED 70 pour l'Eclairage Public

Devant les programmes ambitieux de renouvellement de luminaires avec économie d'énergie des communes du territoire, le Bureau syndical décide de plafonner les aides à la rénovation de l'éclairage public pour les communes qui conservent la TCCFE à 100 000 €/an dans les conditions figurant sur **la fiche EP** du guide des participations financières du SIED 70.

DELIBERATION N° 10 – Modification du guide des aides du SIED 70 pour la MDE EnR

Le Bureau syndical adopte les propositions de la Commission « Economies d'Energie - Performances énergétiques et Energies Renouvelables concernant les aides financières apportées par le SIED70 au titre de l'appel à projets Maîtrise de l'Energie des Bâtiments/2021, du photovoltaïque en autoconsommation avec vente de surplus, et du Bois énergie ; Il décide donc de modifier les fiches B, P1 et MDE du guide des participations.

DELIBERATION N° 11 – Convention Magnus avec INGENIERIE 70

Le Bureau syndical approuve les termes de la convention pour l'assistance informatique des logiciels de comptabilité, et paye confiée à INGENIERIE 70, et autorise le Président à signer cette convention d'assistance pour la période 2021 à 2026.

DELIBERATION N° 12 – Convention Médecine préventive avec le CDG 70

Le Bureau syndical accepte de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône. (CDG 70) pour la période 2021-2023.

DELIBERATION N° 13 – Convention ACTEE2 - SEQUOIA

Le Bureau syndical valide la candidature du SIED 70 dans le cadre du groupement des 8 syndicats d'énergies Bourgogne Franche-Comté à l'AMI SEQUOIA du programme ACTEE. Ce programme s'inscrit dans la continuité du programme ACTEE CEDRE dont le but est le développement des actions d'efficacité énergétique engagées afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de collectivités. Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, sera le coordonnateur du groupement des 8 syndicats d'énergies.

DELIBERATION N°14 – Plan de relance / Infrastructure de recharge pour véhicules électrique (IRVE)

Le SIED 70 a présenté un projet de mise en place de 10 bornes de recharge rapide sur le territoire de la Haute-Saône aux services du Facé, le Bureau syndical valide ce projet et son financement qui s'inscrivent dans le cadre du plan de relance de l'Etat visant à accélérer la conversion écologique de l'économie.

DELIBERATION N°15 – Plan de relance / Contrats Territoriaux de Relance & de Transition Ecologique (CTRTE)

L'Etat a mis en place, au titre du plan de relance, les Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CTRTE), tous les territoires doivent être couverts par un tel contrat d'ici le 30 juin 2021. Le Bureau syndical valide le principe d'une participation du SIED70 aux Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique et charge le Président de démarcher les différents partenaires dès que le maillage territorial de la Haute-Saône sera établi.

DELIBERATION N°16 – Contrat d'apprentissage pour le secteur technique de réseaux

Le Bureau syndical décide d'avoir recours à l'apprentissage et de conclure pour la fin de l'année scolaire 2020-2021 un contrat avec un jeune diplômé titulaire d'une Licence professionnelle- Maintenance et énergétique pour le service réseaux secs.

DELIBERATION N°17 – Modification du tableau des effectifs

Le Bureau syndical émet un avis favorable sur les modifications à apporter au tableau des effectifs et charge le Président de présenter ces modifications au prochain Comité syndical, à savoir : -

- Création d'un poste relevant du cadre d'emploi d'Adjoint administratif pour renforcer le service réseaux secs afin de mener à bien le programme d'éradication des cabines hautes ainsi que les travaux de renforcement et de sécurisation.
- Création d'un poste relevant du cadre d'emploi de Rédacteur afin de faire face à l'afflux de demandes dans le cadre le groupement d'achat d'énergie en électricité notamment.

DELIBERATION N°18– Complémentaire santé des agents du SIED 70

Le Bureau syndical adopte, à compter du 01/03/2021, en complément du dispositif existant, le principe d'une participation du syndicat au financement des garanties de protection sociale prévoyance, à savoir :

- Participation financière, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative pour tous les agents, quel que soit leur statut hors agents de droit privé.
- Instauration d'une modulation de la participation selon les tranches d'indices et selon un barème interne afin de renforcer le caractère social de la participation du syndicat:
